

La Ligue Grand Est de judo-jujitsu, kendo et disciplines associées recrute, via le Groupement d'Employeurs Grand Est de Judo, un éducateur sportif titulaire du DESJEPS spécialité « performance sportive mention judo » ou BEES 2ème degré option « judo-jujitsu » sur un poste de conseiller technique fédéral (CTF) placé :

- sous l'autorité administrative du Président de la ligue
- sous l'autorité technique du DTN ou de son représentant (le CTS coordonnateur d'ETR).

Les candidatures des éducateurs sportifs titulaires du DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif mention judo » ou BEES 1er degré option « judo-jujitsu » avec expérience significative seront toutefois étudiées.

Poste à pourvoir au 1^{er} janvier 2019

Les candidatures (lettre de motivation manuscrite et CV) sont à adresser au Président de la Ligue du Grand Est de Judo avant le 1er décembre 2018 :

Maison régionale des sports de Lorraine – 13, rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE.

Intitulé de la fonction	Conseiller Technique Fédéral
Type contrat de travail	Contrat à durée indéterminée
Rémunération	Rémunération mensuelle brute : 2050 € Classification : Technicien – groupe 5 de la CCNS

OBJET DU POSTE

- Conseiller Technique Fédéral chargé de missions auprès de la Ligue Grand Est de judo
- Membre de l'ETR, les missions sont effectuées pour le compte de la Ligue Grand Est, des Comités Départementaux du bassin champenois et au profit de l'ensemble des groupements sportifs affiliés, éventuellement auprès de la Fédération.
- Ces missions sont définies et précisées pour chaque année sportive par une lettre de mission.
- Les missions sont évolutives dans leur contenu et leur répartition et pourront justifier la mise en place d'un plan individuel de formation.

PRINCIPALES ACTIVITES

✚ MISSIONS DEVELOPPEMENT – FORMATION (70%)

- Relais de l'action fédérale en direction des clubs et travail de proximité avec les clubs : information, conseil, soutien aux projets associatifs, promotion...
- Elaboration et suivi d'un plan de développement territorial
- Mise en œuvre du projet pédagogique régional
- Suivi de la formation initiale et continue des enseignants

✚ MISSIONS SPORTIVES – TECHNIQUES (30%)

- Organisation et suivi des activités fédérales.
- Organisation et encadrement des activités sportives départementales et régionales

AUTONOMIE : Lorsqu'une décision importante doit être prise concernant le fonctionnement d'une des structures de travail, le CTF doit en référer au CTS. Le CTF rend compte de son activité chaque mois auprès du président de Ligue et du CTS coordonnateur.

CARACTERISTIQUES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Employeur : le Groupement d'Employeurs Grand Est de Judo met à disposition le salarié auprès de la Ligue Grand Est de Judo (employeur délégué) via une convention et une lettre de mission.

Durée du temps de travail : Temps plein - le volume annuel de travail est fixé sur la base de 214 jours ou 1575 heures effectives auxquelles s'ajoute la journée de solidarité définie à l'article L.212-16 du code du travail.

L'organisation du travail sera planifiée chaque année sous la forme d'un calendrier annuel proposé en complément de la lettre de mission. Le repos hebdomadaire n'est pas habituellement fixé le dimanche.

Lieu : les sites administratifs de travail sont situés aux sièges des comités départementaux de l'Aube (63, av Pasteur – TROYES) et de la Haute Marne (14, rue Fleming – CHAUMONT)

Compte tenu de la nature de l'activité, et du territoire à couvrir, une partie des missions se déroulera en dehors des sites administratifs ci-dessus cités, engendrant des déplacements professionnels sur l'ensemble du bassin champenois ou au-delà. (Prise en charge aux conditions fixées par l'organisme pour lequel la mission est réalisée).

Temps d'adaptation : Période d'essai = 2 mois

Incompatibilités : La fonction est incompatible avec l'exercice :

- de toute fonction d'éducateur sportif au sein de groupements sportifs affiliés, sauf exception dûment justifiée et après accord du DTN de la FFJDA et de la Ligue.
- de tout mandat de dirigeant ou d'administrateur au profit d'un OTD et/ou d'un club affilié

Positionnement dans l'Association	<ul style="list-style-type: none"> - Sous la responsabilité hiérarchique du Président (et des membres du Bureau) et sous la responsabilité fonctionnelle du Conseiller Technique Régional Judo - Membre de l'Equipe Technique Régionale de la Ligue Grand Est de Judo
Compétences nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à travailler en équipe et à fédérer autour de projets communs, sens des valeurs associatives et des relations humaines, culture « judo ». - Maîtrise des technologies de l'information et de la communication et des outils informatiques : Word – Excel – Powerpoint – Internet... - Patrimoine de connaissances ou expériences : sport de haut niveau, formation de cadres, vie fédérale, enseignement du judo, organisations événementielles, textes officiels...
Evaluation du travail	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien annuel



LIGUE GRAND EST

MAISON REGIONALE DES SPORTS DE LORRAINE
13 RUE JEAN MOULIN - 54510 TOMBLAINE